

le parti qui les avait envoyés en avant, composé de soixante-sept chasseurs seulement, se fortifia le mieux qu'il put en prévision d'une attaque. Le lendemain, les Sioux s'avancèrent en masse contre les étrangers, parmi lesquels se trouvait M. Laflèche (q. v.), plus tard évêque de Trois-Rivières. Ayant entouré leur petit camp de plusieurs ceintures de cavaliers sauvages, ils passèrent une bonne partie de la journée à l'assiéger et le cribler de flèches et de balles, qui se logeaient pour la plupart dans le bois des charrettes dont les métis s'étaient fait un rempart, ou bien se perdaient dans le vide.

A trois heures de l'après-midi, un des chefs sioux ayant aperçu le prêtre en surplis s'écria qu'ils perdaient leur temps, puisque les métis avaient avec eux un manitou qui les protégeait. Ils se retirèrent bientôt en emmenant leurs morts et leurs blessés dans les mêmes charrettes qui les avaient suivis en vue du butin dont ils se croyaient sûrs.

Au plus fort de la mêlée, deux des éclaireurs restés prisonniers parvinrent à rejoindre les métis. Quant au pauvre Malaterre, on trouva son cadavre gisant sur le sol percé de soixante-sept flèches et de trois balles. Les pieds et les mains en avaient été emportés comme trophées, et son crâne avait été fracassé. Ses restes furent enterrés avec les prières de l'Eglise.

**Malgue, CAPITAINE Paul Marin de la.**—Baptisé à Montréal le 19 mars 1692, il était fils de Charles-Paul Marin de la M. et de Marie-Madeleine Niquet. Il fut le lieutenant du sieur de Saint-Pierre (q. v.) dans l'ouest ; mais il s'occupa plus de fourrures que de découvertes.

Après un certain temps, on le dirigea vers le sud, où il fut mis en charge du district de la rivière Ohio.

Il mourut au fort Lebœuf dans l'automne de 1753.

**Malhiot, E.-E.** — Né à Saint-Pierre-les-Becquets en 1814, il émigra à la Louisiane après les troubles de 1837 et s'y distingua comme avocat et comme homme politique, à tel point qu'il y fut élu sénateur en son absence. Il réalisa toute une fortune au barreau ; mais la guerre de sécession lui en fit perdre une bonne partie. En 1866, il put cependant acheter une grande étendue de terre, sur laquelle il établit une cinquantaine de familles canadiennes. Il y construisit une chapelle et obtint pour ses colons les secours religieux d'un prêtre canadien. La mort le surprit au mois d'août 1875.

**Malhiot, François-Victor (ou Erambert).** — Canadien au service de la C<sup>h</sup> du N.-O., dans laquelle il entra en 1791, âgé d'à peine quinze ans. Après cinq ans d'apprentissage, il fut promu au grade de commis et envoyé à la Rivière-Rouge, qu'il quitta en 1804 pour aller fonder un poste au lac Flambeau, dans le Wisconsin. Il s'y construisit un fort dont il paraît très fier dans son journal et qui fut achevé en avril 1805. La protection de ses palissades n'était pas inutile au milieu de sauvages gâtés par la concurrence que se faisaient alors la C<sup>h</sup> du N.-O. et celle connue dans l'histoire sous le nom de X Y. Le rhum paraît avoir coulé copieusement des deux postes rivaux du lac Flambeau, et la conséquence sur les Indiens en est facile à deviner. « J'envoie Bazinet verser un baril de rhum aux loges », écrit-il un jour. Cette seule phrase en dit plus qu'une longue dissertation sur les mœurs des traiteurs du temps. Rien d'étonnant après cela s'il croit pouvoir écrire de ceux qui traitent avec lui et son concurrent Charrette (q. v.) : « Il y en a encore quelques autres que je pourrais mettre au

compte des bons sauvages ; mais en général si je pouvais tous les mettre dans une poche et savoir que Lucifer en voulut, je les lui donnerais tous pour un denier . . . Si autrefois ils étaient des agneaux, aujourd'hui ce sont des loups enragés et des diables déchaînés. »

Trop peu instruit dans sa jeunesse, il ne put atteindre parmi les traiteurs le rang que lui destinait sa grande pénétration d'esprit. Aussi ne tarda-t-il pas à se dégoûter d'une vie sans autre avenir pour lui que celui de subalterne toujours à la peine et rarement à l'honneur. En conséquence, il retourna au Canada en 1807, accompagné d'un fils qu'il avait eu cinq ans auparavant d'une sauvagesse. Il s'établit à Contrecoeur et y mourut en 1840. Il était le frère aîné de l'hon. F.-X. Malhiot.

**Mallet, COLONEL Jean-Baptiste.** — Fondateur de la ville de Péoria, Illinois. Il vit le jour sur l'île Michilimakinac vers 1753. En 1778, ayant perdu des parents et des amis dans une expédition de guerre commandée par un Américain du nom de Brady, il réunit environ trois cents guerriers sauvages, dont les rangs furent grossis de quelques Canadiens et Américains, qu'il mena au fort Saint-Joseph commandé par des Anglais qui capitulèrent et auxquels il permit de retourner au Canada. Il y trouva des marchandises de la valeur de cinquante mille piastres, qu'il distribua à sa troupe. Il mourut en 1800 ou 1801, tué par un individu avec lequel il s'était pris de dispute.

**Malette, François.** — Commis de la C<sup>te</sup> du N.-O., qu'il servait en 1799 dans le haut de la rivière Rouge.

**Mandeville, 1<sup>o</sup>, Jean-Baptiste le Camarade de.** — Métis d'origine normande né en 1798 d'une mère appartenant à la tribu des Castors, il fut élevé parmi les

Montagnais. Homme d'une nature droite et franchement chrétien, il fut l'interprète de sir John Franklin lors de sa première expédition de 1820-21, et aida plus tard A. McLeod à construire le fort Reliance pour l'explorateur Georges Back. En 1863, il était interprète en second au fort Résolution, et avait alors douze enfants vivants.

**Mandeville, 2°, Jean-Baptiste le Camarade de.** — Fils du précédent. Était, au dire de l'abbé Petitot, un homme « d'une innocence de vie étonnante et d'une sagesse de sachem ». Il naquit en 1831 d'une sauvage de la tribu des Esclaves, et fut le chasseur du fort Résolution. En 1863 il avait déjà six enfants.

**Mandeville, Michel.** — Métis qui, en 1869, était l'interprète-en-chef du fort Résolution, un excellent homme, d'après le voyageur anglais W. Pike, qui n'est pourtant guère porté aux compliments.

**Mandeville, Moïse.** — Frère de Michel et un « splendide timonier », dit Pike qui, comme compagnon, l'estime moins que ce dernier.

**Manolly, G.-H. de.** — Artilleur qui fut tué à la bataille de l'Anse-aux-Poissons (*Fish Creek*) le 24 avril 1885.

**Marcotte, I.** — Servit en 1885 sous le général Strange contre les sauvages du Nord-Ouest révoltés en même temps que les métis, et fut sérieusement blessé à la bataille de la petite rivière la Biche (28 mai).

**Marion, Joseph.** — Métis employé le 1<sup>er</sup> décembre 1869 par William McDougall pour afficher sa proclamation prématurée au Portage-la-Prairie.

**Marion, Roger.** — Un des hommes politiques français du Manitoba contemporain. Il naquit à Saint-Boniface, Man., le 4 août 1846, du mariage de Narcisse M., originaire de l'Assomption, P. Q., et de Marie Bouchard,

de la factorerie de York, sur la Baie d'Hudson. Son père arriva à la Rivière-Rouge vers 1820, et pendant longtemps il fut au service de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson en qualité de forgeron. Roger fut élevé au collège de Saint-Boniface alors tenu par les Frères de la doctrine chrétienne, et le résultat de la bonne éducation qu'il y reçut fut que, plus tard, ses concitoyens l'appelèrent au poste de maire de la ville épiscopale qu'il occupa trois années consécutives. En outre, il fut élu en 1886 pour représenter le comté de Carillon à la législature du Manitoba. En 1889, Saint-Boniface lui confia un semblable mandat, et en 1896 son premier comté le réélut à la même charge. Il fut quelque temps un des grands propriétaires du pays, ayant en sa possession la pièce de terre connue aujourd'hui sous le nom de Norwood Grove, un des faubourgs de Winnipeg. Une des principales rues de cette ville porte son nom.

Il est le beau-frère du commodore Kittson, de Saint-Paul, Minn., et le facteur-en-chef H. Bélanger (q. v.) était aussi marié avec une de ses sœurs. M. Marion occupe actuellement (octobre 1907) une position officielle sous le gouvernement du Manitoba à Saint-Boniface. Il a toujours appartenu au parti conservateur.

**Martin, Michel.** — Prit part à la bataille de la Grenouillère (V. BOURASSA, M.), et fut un des déposants en faveur de la C<sup>ie</sup> du N.-O. au procès qui s'ensuivit à Toronto en 1818, et qui ne condamna personne pour sa participation à cette malheureuse affaire.

**Maurice, François.** — Métis qui servit d'interprète à J.-W. Tyrrell dans son voyage d'exploration au travers des déserts glacés du Canada nord-est (1893). Parlait le français, le cris, le montagnais et un peu l'anglais.

**Mayotte, J.** — Assistait au massacre de la famille

Deschamps (V. DESCHAMPS, F., fils), et fut responsable pour la mort de leur mère (28 juin 1836).

**Mayrand, Rév. J.-Arsène.** — Un des premiers missionnaires canadiens à la Rivière-Rouge. Naquit à Deschambault le 3 mai 1811, et, après avoir fait ses études à Nicolet, il fut ordonné prêtre le 6 avril 1838. Cette même année, il partit pour la Rivière-Rouge en même temps que M. Blanchet qui se rendait à la Colombie, et fut stationné à Saint-Boniface et à la Baie Saint-Paul, partageant avec M. Laflèche (q. v.) le soin de la dernière mission. En 1839, on lui confia le poste de Saint-François-Xavier, ou la Prairie-du-Cheval-Blanc, comme on disait alors. Il y resta jusqu'en 1843, époque où le départ de M<sup>sr</sup> Provencher occasionna son rappel à Saint-Boniface. Deux ans après, il retournait au Canada.

**Mélanson, Jean.** — Membre du premier corps de la police à cheval organisé au Manitoba en 1870.

**Ménard, François.** — Frère de l'hon. Pierre M., il partit en 1795 pour le sud-ouest et passa une grande partie de sa vie sur le fleuve Mississipi, en charge de brigades et de bateaux marchands. Il mourut à Kaskaskia le 28 septembre 1853.

**Ménard, Joseph.** — Contremaître au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1804, il était stationné dans le district d'Athabasca. Était originaire de Montréal.

**Ménard, Michel-Branamour.** — Né à Laprairie le 5 décembre 1805, il passa de bonne heure aux États-Unis, où il fit le commerce des fourrures avec les sauvages. S'établissant au milieu des Chânis, il devint bientôt leur chef. Vers 1833, il émigra au Texas où il trafiqua avec les Mexicains et les Indiens. Les Texiens étaient alors en pleine révolte contre les autorités mexicaines dont ils voulaient secouer le joug.

Ces dernières voulurent soulever les tribus sauvages ; mais, à la demande des premiers, Ménard parvint à les pacifier. Plus tard, il se fixa à Galveston, et fut, en 1838, choisi pour représenter le comté du même nom au Congrès, où il joua un rôle considérable. Il mourut à Galveston en 1856.

**Ménard, HON. Pierre.** — Né à Québec en 1767, il partit à dix-neuf ans pour l'Illinois, et en 1808 il fut admis dans l'importante société commerciale de Lisa & C<sup>ie</sup>, dont les opérations s'étendaient jusqu'aux montagnes Rocheuses. Le gouvernement américain le nomma plus tard agent des sauvages, ce qui lui donna l'occasion de conclure des traités avec plusieurs tribus. En 1803, il fut élu à la législature de l'Indiana et fut plus tard nommé à l'unanimité président du Conseil législatif, siégeant dans ses salles jusqu'en 1818. Il fut alors élu gouverneur de l'État, après une modification apportée au projet de constitution expressément en vue de rendre son élection légale. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1822. Cet intrépide pionnier, que Parkman appelle « le vénérable patriarche de l'Illinois », s'éteignit en 1844 à Kaskaska. Son nom fut officiellement donné en 1839 à l'un des comtés les plus florissants de cet État.

**Ménéclier, Louis.** — Commis pour la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1804, il était de résidence au lac Winnipeg.

**Messier, Charles.** — Employé de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Se trouvait à la rivière Churchill en 1799.

**Michel, Pierre,** — Chasseur au service de la C<sup>ie</sup> du Pacifique, fils d'un Canadien respectable par une sauvagesse, il occupa aussi une position d'interprète. Ses services étaient très appréciés de ses supérieurs. Il accompagna les Têtes-Plates dans deux de leurs campagnes contre les Pieds-Noirs et y gagna une excel-

lente réputation parmi les indigènes. On cite comme preuve de la considération dont il jouissait le fait qu'il obtint la main d'une jeune fille que convoitait ardemment un Indien, et Cox, qui fournit les détails de ses noces, nous assure qu'il fut le seul employé des blancs auquel les Têtes-Plates consentirent à donner une de leurs filles en mariage (1814).

**Millet.** — Était employé vers 1805 à un fort de traite dans la vallée de la Saskatchewan quand il fut envoyé avec trois autres Canadiens porter des provisions à un poste avoisinant. Pendant son absence, un jeune sauvage qui avait traité avec le commis du premier établissement mourut le même jour en rejetant la faute de son trépas sur les maléfices de l'Anglais. En conséquence, ses compatriotes massacrèrent non seulement le commis du fort, mais encore Millet et ses compagnons quand ils revinrent à leur poste.

**Monier, Joseph.** — Était guide au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. immédiatement après qu'elle eut absorbé la C<sup>ie</sup> X Y. Employé alors au lac Népigon et au lac Seul, il était « un homme très soigneux et très honnête, mais sans grands talents pour se tirer d'affaire avec les sauvages », dit son maître Duncan Cameron qui, le 27 septembre 1804, ne l'en mit pas moins à la tête d'une expédition de traite au nord du lac Népigon.

**Montigny, Charles.** — Un des membres du « Comité élu par le Peuple » de la Rivière-Rouge en vue de prendre des mesures pour obtenir la mitigation de ce que les Canadiens et les métis considéraient en 1846 comme les exactions de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson. Certifia, en compagnie de Louis Riel père et de quelques autres métis, la validité des neuf cent soixante-sept signatures apposées à la pétition de M. Belcourt (q. v.).



**Montigny, Edouard.**—Canadien au service de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson. Était stationné à Kamloops, Colombie anglaise, en 1846 quand il fut nommé membre du parti d'Alexandre-C. Anderson destiné à trouver une nouvelle route pour les brigades de chevaux de la compagnie. Partis de Kamloops le 15 mai de cette année-là, ils descendirent la Thompson jusqu'à un point où ils la quittèrent pour se rendre au travers des montagnes à la rivière au Chapeau, puis au Pavillon et à la Fontaine. Avant d'atteindre cette dernière place, ils furent reçus avec les démonstrations les plus hostiles par les sauvages d'un village qui les prenaient pour un parti de guerre. A travers les défilés et des montagnes réputées impassables, ils parvinrent au fort Langley, sur le bas Fraser, qu'ils atteignirent le 24 du même mois, après quoi ils se remirent en route pour de nouvelles explorations.

**Montigny, Ovide de.**—Canadien qui fit partie de l'expédition d'Astor à la Colombie, où il se rendit en qualité de commis par le voilier *Tonquin*. Arrivé à destination, il fut d'abord membre d'un parti envoyé le 2 juin 1811 explorer le pays et s'assurer s'il était vrai que des blancs fussent déjà établis en haut du fleuve. Au cours de cette expédition, comme il doublait un jour une pointe formée par un coude de la rivière Cowlitz, il fut confronté par une vingtaine de canots de guerre indiens avec lesquels son supérieur, M. McKay, parvint à force de patience et de bonne volonté à parlementer. Quand peu après on lui demanda d'accompagner le même monsieur à bord du *Tonquin*, il prétexta le mauvais effet de la mer sur sa santé et évita ainsi une mort certaine (V. BRUSLÉ). Au lieu de cette expédition maritime, il se joignit le 23 juin 1811 à un parti d'exploration destiné à accoutumer

les sauvages, alors fort nombreux et mal disposés, à porter leurs fourrures aux blancs. C'est ainsi qu'il se rendit jusqu'à l'embouchure de la rivière Okanagan où, de concert avec M. David Stuart et l'historien Ross, il établit le premier fort de ce nom. Il s'y trouvait encore le 23 avril 1814.

**Montour, Bonhomme.**—Un des premiers métis de la Rivière-Rouge qui, en sa qualité d'un des quatre chefs de sa « nation », signa le 25 juin 1815 un ordre à la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson d'avoir à faire disparaître tout vestige de colonie dans son pays.

**Montour, Nicolas, PÈRE.**—Issu d'une famille venue de France dans la personne de Pierre Couc dit Lafleur, natif de Cognac en Angoumois, qui s'établit à Trois-Rivières en 1651 et y épousa, six ans plus tard, une Algonquine de famille influente parmi ses congénères. Nicolas s'engagea de bonne heure dans le commerce des fourrures, et en 1789 il représentait la C<sup>ie</sup> du N.-O. dans le voisinage de la rivière du Pas. Il devint bientôt l'un des associés de cette corporation, dans laquelle il possédait deux actions. Par une exception excessivement rare parmi les vieux traiteurs, il avait amassé une véritable fortune quand il prit sa retraite en 1790. Avec les vingt mille livres qu'il avait réalisées dans ce commerce, il put acheter la seigneurie de la Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières, où il vécut à partir de ce jour, gaspillant son avoir avec sa femme Geneviève Wills. Nommé alors juge de paix, il fut élu en 1796 représentant du comté de Saint-Maurice, et se montra assez peu enthousiaste des intérêts canadiens-français.

**Montour, Nicolas, FILS.**—Fils du précédent, il se mit comme lui dans le commerce des pelleteries au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1799 il était stationné

au lac Dauphin, et cinq ans plus tard il faisait les fonctions de commis au fort des Prairies (Edmonton). En 1811, il fut chargé d'un poste établi par l'explorateur-géographe D. Thompson près des montagnes Rocheuses au nord des Spokanes. L'année suivante, il s'y battit en duel par suite de différence d'opinion et de sympathies commerciales avec un M. Pillet (q. v.), commis au service de la C<sup>ie</sup> américaine du Pacifique. Cox, qui rapporte le fait, dit que la balle de chacun des combattants porta ; mais il ajoute avec une pointe de malice que le tailleur suffit pour réparer le mal qu'ils se firent.

**Morigeon.** — Canadien natif de Saint-Martin, P. Q., que le fameux P. de Smet rencontra aux sources de la Colombie en septembre 1845. Il y avait alors vingt-six ans qu'il avait quitté son pays, et sa demeure consistait en une grande loge faite de treize peaux d'orignal, où il résidait avec sa femme et sept enfants, avec lesquels, raconte le missionnaire, il faisait régulièrement ses prières du matin et du soir.

**Morin, Antoine.** — Interprète au lac Sainte-Anne (1854), natif de Maskinongé, P. Q. Quand il s'agit de bâtir une église à un mille de son fort, il se chargea de fournir le fer-blanc nécessaire à la couverture du clocher, dépense qui s'éleva à la somme de onze livres sterling.

**Morin, François.** — Servait la C<sup>ie</sup> du N.-O. en qualité de guide à la rivière au Rat (1804).

**Morin, Louis.** — Métis de la Rivière-Rouge qui fut élu capitaine des troupes levées à Sainte-Agathe, en vue de repousser l'invasion féniennne (7 octobre 1871).

**Morin, Louis.** — Canadien qui fut un de ceux qui prirent le fort Douglas à la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson (21 juin 1816) après l'affaire de la Grenouillère, à

laquelle il assista probablement. Les documents contemporains écrivent son nom Morain.

**Morin, X. 1°** — Partagea le sort de Millet (q. v.).

**Morin, X. 2°** — Le « vieux et fidèle » compagnon de sir George Simpson, de Lachine à la Rivière-Rouge, lors du second voyage de ce gouverneur au travers du continent américain (1841). L'équipage des deux canots, qui consistait en vingt-sept Canadiens et Iroquois de Caughnawaga, était sous ses ordres.

## N

**Nadeau, Joseph.** — Jeune Canadien de bonne famille qui, arrivé à l'embouchure de la Colombie après un terrible voyage sur le voilier *Tonquin*, se noya avec d'autres que le capitaine Thorn, homme bourru et sans pitié, envoya opérer des sondages malgré la tempête qui rendait la navigation impossible à une chaloupe (22 mars 1811).

**Nault, André, 1°.** — Naquit à la Rivière-Rouge en 1829 d'Amable N. et de Josette Lagimodière, fille de la première Canadienne de l'ouest. Son père était originaire de Berthier, P. Q. Ayant passé sa vie parmi les métis, André finit par être considéré comme l'un d'eux. Malgré son jeune âge, il assista le fusil sur l'épaule au procès et à la délivrance de W. Sayer (q. v.) en 1849. Exactement vingt ans plus tard, il prit une part active aux troubles qui eurent pour résultat la reconnaissance des droits de la population de l'Assiniboia par le gouvernement canadien. Ce fut lui qui érigea la barricade de Saint-Norbert (V. RIEL, L.), et y monta le premier la garde. C'est lui qui commandait les métis qui s'emparèrent peu après du fort Garry, et

il devint aussitôt un des capitaines de la garnison. En cette qualité, il fut mêlé à l'exécution de Thomas Scott vota pour sa mort au conseil de guerre et dirigea le feu du peloton qui mit fin à ses jours.

Quand, peu de temps après, on apprit l'arrestation à Ottawa de deux délégués du Gouvernement Provisoire, O'Donoghue voulut remplacer le drapeau britannique par celui des États-Unis. Riel s'y opposa et stationna Nault au pied du mât avec ordre de tirer sur quiconque voudrait y toucher.

Malgré cela, celui-ci eut bientôt à souffrir des troupes envoyées à la Rivière-Rouge par les autorités britanniques et canadiennes. Ayant été, vers le 15 février 1871, accompagner M<sup>me</sup> Riel qui voulait soigner son fils Louis malade à Saint-Joseph, États-Unis, non loin de la frontière internationale, il s'arrêta en revenant de chez l'exilé à une pension tout près de cette frontière, mais du côté anglais. Là il trouva un soldat qui ayant entendu un métis l'appeler « mon capitaine », s'informa de son nom et courut avertir d'autres troupiers qui rôdaient dans les environs. L'hôtelier le pressa alors de regagner au plus tôt le territoire américain, ce que Nault fit, mais non sans avoir eu à repousser par des menaces ou par la force plusieurs soldats qui voulaient l'arrêter.

Arrivé tout essoufflé au poteau délimitateur, il s'y reposa en s'y appuyant du côté américain, où il se croyait désormais à l'abri de toute attaque de la part des représentants de l'autorité canadienne. Mais une quinzaine de volontaires l'y assaillirent à la fois, et l'un d'eux lui donna un coup de baïonnette sur la tête qui le fit s'affaïsser. Laisse pour mort par les Ontariens, il parvint quelque temps après à se traîner chez un métis qui en prit soin pendant une semaine. M. Nault

porte encore comme souvenir de ces temps troublés une profonde cicatrice, qui atteste en même temps le peu de respect pour la légalité qu'entretenaient les troupes envoyées à la Rivière-Rouge à la suite des événements de 1869-70.

Ces mauvais traitements n'altérèrent pourtant point ses sentiments de loyauté envers les institutions britanniques. Immédiatement avant l'invasion féniennne en 1871, il fut secrètement invité au Conseil des meneurs américains, en vue de se concerter avec eux sur les mesures à prendre pour pousser les métis de la Rivière-Rouge à la révolte. Il s'y rendit sur l'avis de Riel, qui voulait s'assurer de leurs plans ; mais à son retour il se rangea immédiatement du côté de l'autorité canadienne, et devint même un des officiers des recrues levées par son ancien chef politique pour s'opposer aux féniens.

Ces marques non équivoques de loyauté ne l'empêchèrent pourtant pas d'être arrêté, en février 1874, sous l'inculpation de meurtre pour la part qu'il avait prise à l'exécution de Scott. Il subit son procès, mais le jury ne put arriver à un verdict. L'amnistie générale depuis si longtemps promise fut bientôt après promulguée, ce qui mit fin à toute poursuite ultérieure. André Nault vit encore (septembre 1907) à Saint-Vital, Manitoba.

Son nom est généralement, mais à tort, écrit Neault dans le Nord-Ouest, et quelques-uns de ses ancêtres signèrent aussi Naud ou même simplement Nau.

**Nault, André 2°.** — Le plus jeune fils du précédent. Se trouvait au lac la Grenouille quand y furent massacrés les PP. Fafard (q. v.) et Marchand, qu'il essaya vainement de sauver. Fait lui-même prisonnier, il ne dut la vie qu'à l'intervention d'un métis nommé Blondin.

**Nault, Baptiste.** — Contremaître au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. en 1804, époque où il était de résidence au lac Népigon.

**Nault, Napoléon.** — Commerçant canadien qui fut un des principaux citoyens de la Saskatchewan à demander le secours de Riel pour obtenir ce qu'ils considéraient comme leurs droits en 1885. Il eut dans ce but une entrevue avec lui à Saint-Vital dans l'été de 1883. Était fils aîné d'André Nault 1<sup>o</sup> (q. v.). Il prit part à la bataille de Batoche, après laquelle il se réfugia aux États-Unis.

**Niverville, Joseph Boucher CHEVALIER de.** — Naquit à Chambly le 22 septembre 1715 du mariage de Jean-Baptiste Boucher, seigneur du fief de Niverville, et de Marguerite-Thérèse Hertel. Il était enseigne des troupes du Canada lorsqu'il accompagna le sieur de Saint-Pierre (q. v.) de Montréal aux grandes prairies de l'ouest découvertes par son parent de la Vérendrye (q. v.). Arrivé au fort Maurepas, Saint-Pierre lui fit prendre les devants, l'envoyant à la Saskatchewan que lui-même ne devait jamais voir. Il avait ordre d'établir un fort trois cents milles plus haut que celui de Poskoyac. Ayant quitté le fort la Reine (Portage-la-Prairie) alors que l'automne de 1750 était déjà avancé, il dut bientôt continuer le voyage à pied. Le 29 mai de l'année suivante, il expédia du fort Poskoyac deux canots montés par dix hommes qui devaient se rendre aux montagnes Rocheuses, et qu'il se proposait de suivre un mois plus tard. Mais une maladie grave qui le conduisit aux portes du tombeau l'empêcha de sortir de Poskoyac.

Ces dix Français se rendirent alors à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Calgary, où ils construisirent un grand fort qu'ils appelèrent la Jonquière et

dont on a découvert les ruines à l'emplacement de la caserne de la police à cheval, sur la rivière des Arcs.

Au printemps de 1753, ayant fini par se rétablir, de Niverville quitta la Saskatchewan où il était resté deux ans et demi, en compagnie de ses dix hommes qui, apprenant sa maladie, étaient venus le rejoindre. Il reprit alors le chemin de l'est, en sorte que le fort de la Jonquière ne servit jamais à rien.

**Nolin, Adolphe.** — Métis qui fut fait prisonnier par les Cris après le massacre du lac la Grenouille (V. FAFARD). Il donna son cheval pour racheter M<sup>me</sup> Delaney dont le mari avait été tué et qui était elle-même prisonnière entre les mains des sauvages. C'était une formalité basée sur les us et coutumes de ces derniers qui, par cette transaction, abandonnaient leurs droits sur elle sans toutefois la rendre à la liberté. Le major Boulton parle en excellents termes de ce métis et de sa famille.

**Nolin, Augustin.** — Métis de quelque influence à la Rivière-Rouge qui, avec deux autres, s'était chargé de convoquer une assemblée de représentants anglais et français en vue de discuter la question de leurs droits et d'en envoyer l'exposé à McDougall, le soi-disant gouverneur resté à la frontière. C'était leur intention, sur sa promesse de les accorder, de le faire venir au pays en dépit de Riel et de son parti. Nolin était, paraît-il, à délibérer sur cette question avec un certain nombre de partisans, lorsqu'on apprit que les Anglais allaient attaquer les métis français. Cette nouvelle fit avorter toute entreprise contraire aux vues de Riel (décembre 1869).

**Nolin, Charles.** — Un des principaux métis de la Rivière-Rouge. Il naquit en 1823 à Pavanagh, Dakota septentrional ; mais, à l'âge de deux ans, il émigra



avec ses parents à Saint-Boniface, où M<sup>re</sup> Provencher lui donna une bonne éducation. Après s'être livré quelque temps au métier de traiteur, il se consacra à l'éducation des Indiens, auxquels il fit l'école pendant de très longues années.

Au commencement des troubles de la Rivière-Rouge, il fut envoyé le 4 décembre 1869 à Wm. McDougall, le soi-disant gouverneur du Nord-Ouest, pour lui communiquer la liste des droits réclamés par la population. Il fut élu délégué aux deux conventions de novembre et de janvier par les divisions électorales de Sainte-Anne et de la Pointe-aux-Chênes respectivement. Il fut ensuite un des trois membres français désignés pour dresser, d'accord avec les représentants de langue anglaise, une autre liste officielle des droits dont on exigerait la reconnaissance par le gouvernement d'Ottawa. Il se fit généralement remarquer par son indépendance vis-à-vis de Riel.

Lorsque, peu après la formation de la nouvelle province du Manitoba, l'existence de tout l'ouest canadien comme possessions britanniques, fut menacée par les complots des féniens sous O'Donoghue, Charles Nolin se prononça immédiatement contre les envahisseurs, et le 7 octobre 1871, il fut élu capitaine des troupes métisses levées à la Pointe-de-Chênes en vue de les repousser.

A la fin de septembre 1873, quand il fut question de conclure un traité avec les Sauteux en vue d'obtenir la cession de leurs terres au Manitoba, Charles Nolin fut de la plus grande utilité au commissaire Provencher (q. v.). En mars 1875, il entra dans le cabinet de John Norquay, métis comme lui, en qualité de ministre de l'agriculture ; puis aux élections provinciales de 1878 il fut élu pour représenter la division de Sainte-Anne.

Ayant ensuite gagné vers le nord à la suite d'une foule de métis que poussait à s'expatrier le flot irrésistible de l'immigration des races blanches, il prit part à l'agitation qui précéda la révolte de 1885. Mais il désapprouva la prise d'armes ordonnée par Riel et Dumont, et se cacha même pendant deux jours pour n'avoir point à y participer. Découvert par les agents des chefs métis, il dut pourtant s'exécuter. Il assista même au combat du lac Canard (V. DUMONT, G.) ; mais il en profita pour s'évader et se réfugier à Prince Albert.

Il mourut en novembre 1907 à l'âge de quatre vingt-quatre ans, et fut enterré à Saint-Boniface le 21 de ce mois. « Jouissant de la confiance et du respect de ses compatriotes, opposé aux mesures extrêmes, il représentait distinctement l'élément le plus conservateur parmi les métis français de la vallée de la Rivière-Rouge », dit la presse anglaise à l'occasion de sa mort.

**Nolin, DEMOISELLES.** — Les premières institutrices du Manitoba. Elles étaient deux sœurs, filles d'un ancien officier de la C<sup>te</sup> du N.-O. par une Indienne de la Rivière-Rouge, et avaient reçu une bonne éducation chez les Sœurs de la Congrégation à Montréal. De retour au pays natal, M<sup>re</sup> Provencher fut heureux de les avoir pour fonder à Saint-Boniface une école de filles, en 1829. Cette école ne dura point, vu que les institutrices avaient peine à rester loin de leur vieille mère. En 1834, elles suivirent M. Belcourt à la Baie Saint-Paul, où elles ouvrirent une école pour les sauvages.

**Nolin, François 1<sup>o</sup>.** — Était en 1799 au fort Dauphin en qualité de commis de la C<sup>te</sup> du N.-O.

**Nolin, François 2<sup>o</sup>.** — Fit partie de la bande de métis qui auraient voulu admettre à la Rivière-Rouge le

gouverneur-élu, W. McDougall, moyennant sa reconnaissance des droits de la population qui y était déjà établie.

**Nolin, Gervais.**—Faisait partie de la bande de Charles Beaubien (q. v.) quand elle fut prise par les Mexicains, et il en suivit la fortune jusqu'à son retour au Nouveau-Mexique. Là il se livra à des spéculations commerciales qui lui firent acquérir plus d'une fortune ; mais il ne put rien garder.

**Nolin, Joseph.**—Métis de la Rivière-Rouge établi à la Pointe-aux-Chênes. Pendant les troubles de 1869-70, il fut secrétaire d'Ambroise Lépine adjudant-général, et fut appelé en 1874 à témoigner au procès pour haute trahison qui fut intenté par la couronne à ce dernier et qui résulta dans une condamnation à mort (V. LÉPINE, A.-D.).

**Nolin, Louis 1°.**—Le premier Canadien connu de la Rivière-Rouge, où il se rendit en 1776, l'année de la plus forte inondation dont l'histoire ait conservé le souvenir. Il put faire voile cette année-là de la rivière du lac Rouge jusque dans la partie inférieure de ce qui fut plus tard la colonie d'Assiniboia, toute la contrée étant alors couverte d'eau. Quand les compagnies rivales se furent établies dans ce pays, il se rangea du côté de la corporation anglaise, et quand lord Selkirk fit son traité avec les tribus indiennes le 18 juillet 1817, Louis Nolin fut un des signataires de la pièce officielle qui en fit foi, ayant servi d'interprète au noble lord. Il signa aussi la pétition des catholiques de la Rivière-Rouge à M<sup>re</sup> Plessis en vue d'obtenir des prêtres pour la colonie. Il y avait alors deux Louis Nolin dans ce pays dont le second était :

**Nolin, Louis 2°.**—Un Canadien qui émigra à la Rivière-Rouge en 1815 avec Colin Robertson, un des

bourgeois les plus remuants de la C<sup>te</sup> de la Baie d'Hudson. Il se trouvait au fort Douglas lors de la bataille de la Grenouillère (V. BOURASSA, M.), et fut un des déposants ou témoins au procès qui s'ensuivit. Il fut aussi un des signataires de la pétition envoyée à M<sup>sr</sup> Plessis, évêque de Québec, par les habitants de la Rivière-Rouge afin d'obtenir des missionnaires.

**Noüe, Zacharie Robutel de la.** — Explorateur et traicteur canadien né à Montréal, où il fut baptisé le 4 juin 1665. En 1686, il fit partie de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie James, ayant sous lui un détachement de soixante-dix Canadiens. En juillet 1717, il partit de Montréal avec huit canots et se rendit à la rivière Kaministiquia, où il construisit un poste de traite qui fut le précurseur du fameux fort William, si célèbre dans les annales des voyages canadiens. Des conflits incessants entre les tribus siouses et crises le forcèrent à se renfermer longtemps dans les limites de son établissement ; mais comme il ne réussissait pas à mettre à exécution le plan qu'on lui avait confié d'établir une chaîne de trois postes jusqu'au lac Winnipeg, il fut rappelé en 1721.

Il s'était marié le 18 avril 1689 avec Catherine Lemoïne, dont il eut neuf enfants.

**Noyelles, Charles-Joseph Fleurimont de.** — Fils du suivant par sa femme Marie-Charlotte Petit le Villiers, naquit à Montréal le 7 juillet 1719. En 1746, il commandait à Michilimakinac.

**Noyelles, CAPITAINE Nicolas-Joseph Fleurimont de.** — Dit aussi Merle Desnoyelles, il fut le successeur immédiat du grand de la Vérendrye dans l'exploration de l'ouest canadien. Il naquit en 1694 ou 1695 du mariage de Joseph Fleurimont de N. avec Marguerite Boisdoux de Crécy, du diocèse de Meaux. Il était

lieutenant dans les troupes du Canada dites de la marine quand, le 8 août 1718, il épousa à Montréal Marie-Charlotte Petit le Villiers. En 1735, il commanda une expédition contre les Indiens Renards sans trop de succès, et en 1744 il se rendit dans les plaines de l'ouest pour y continuer l'œuvre de la Vérendrye.

Il fit alors son possible, mais sans résultats appréciables, pour retenir les sauvages qui, depuis le départ du grand découvreur, reprenaient la route de la baie d'Hudson pour y traiter leurs fourrures. Afin de mieux réussir, il fit appel aux fils de ce dernier, et le chevalier Pierre Gaultier se rendit au fort la Reine en 1745. Puis il prit des mesures en vue de pacifier les sauvages toujours en guerre les uns contre les autres ; mais le succès ne répondit point à ses espérances.

Cette même année, il fut fait capitaine, et en 1748 il se rendit pour la première fois au fort la Reine avec le chevalier de la Vérendrye et son frère François. De ce poste il envoya les deux frères établir des forts aux lacs Manitoba et Winnipeg. En 1749, il fut promu au rang de chevalier, et l'année suivante il quitta le pays, laissant la direction des affaires au sieur de Saint-Pierre (q. v.). En 1751, il devint major des troupes du Canada ; puis, de 1753 à 1760, nous le trouvons à Trois-Rivières comme major de la garnison, et enfin lieutenant du roi. On ignore la date de sa mort.

**Noyon** (ou **Desnoyers**), **Jean de**. — Voyageur canadien né à Trois-Rivières en 1642 de parents originaires du diocèse de Rouen. Vers 1688, il remonta la rivière Kaministiquia et hiverna à l'entrée du lac des Bois, sur la rivière la Pluie, en compagnie du sieur de la Croix. Il mourut à Boucherville où il fut enterré le 10 mars 1692, laissant après lui dix enfants qu'il avait

eus de sa femme, Marie Chauvin, avec laquelle il s'était marié le 20 juillet 1665.

## O

**Olivier, Louis.**—Accompagna l'expédition du D<sup>r</sup> Rae envoyé le 1<sup>er</sup> mai 1849 par le D<sup>r</sup> Richardson explorer l'extrémité nord-est du continent américain en quête de vestiges de l'expédition de sir John Franklin.

**Ouellette, Joseph.**—Père de Moïse O. Il avait quatre-vingt-trois ans lorsque, en 1885, apprenant que ses parents, ses enfants et ses petits-enfants avaient pris les armes pour défendre leurs droits et leurs propriétés, il partit lui aussi pour le combat. Il était grand partisan de Notre Saint Père le Pape, pour la conservation duquel il faisait célébrer plusieurs messes par an et dont il défendit chaudement l'autorité en présence de Riel qui l'avait rejetée. Il tomba à Batoche, percé d'une balle au premier rang des insurgés, et après avoir persisté à s'exposer aux coups ennemis malgré les représentations de Gabriel Dumont.

**Ouellette, Moïse.**—Métis originaire du Manitoba, qu'il quitta comme tant de ses compatriotes après les événements de 1869-70 pour se rendre à la vallée de la Saskatchewan. En juin 1884, il fut un des délégués envoyés par les métis pour demander à L. Riel de venir les guider dans leur lutte pour leurs droits que le gouvernement d'Ottawa s'obstinait à méconnaître. Pendant la révolte qui s'ensuivit, il joua un rôle prépondérant, et en conséquence il fut, à la cessation des hostilités, condamné à trois ans de détention.

**Ouellette, RÉV. P. Norbert.**—Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, né en 1831 à Machiche, diocèse de Trois-Rivières. Il fit ses premières études au col-

lège Sainte-Marie de Montréal, puis entra au grand séminaire de Nicolet où il fut ordonné. Sa première paroisse fut Lavenier, où il resta sept ans. En 1867, il fut reçu à Lachine, près Montréal, dans la Congrégation des Oblats, et séjourna neuf ans à Québec en qualité de missionnaire. Puis il fut envoyé à Winnipeg, où il travailla quatorze ans, poussant de là jusque dans l'extrême ouest, où il exerça d'abord le saint ministère à New Westminster pendant sept ans. En 1896 on l'envoya dans le district de Koutenay, toujours dans la Colombie anglaise, et il y fonda la paroisse de Cranbrook qu'il dirigea jusqu'en 1905. C'est alors qu'on lui confia l'organisation de la nouvelle paroisse du Sacré-Cœur à Vancouver, œuvre à laquelle il se dévoua jusqu'à sa mort, qui arriva le 24 mars 1907 après une très courte maladie. Le P. Ouellette était un homme capable, ennemi de la flatterie autant que de la dissimulation, et possédant un cœur d'or.

**Ouimet, COLONEL J.** — Commandait en 1885 le bataillon canadien-français envoyé, avec les autres troupes du Canada, soumettre à son autorité les métis de la Saskatchewan qui voulaient s'y soustraire. Il fit partie de la colonne du général Strange, et eut ses quartiers généraux à Edmonton.

## P

**Pagé, Alex.** — Un des trois délégués de Saint-Paul à la Convention du 25 janvier 1870, sous le gouvernement de Riel.

**Pagé, Xavier.** — Un des représentants de Saint-François-Xavier à la Convention de janvier 1870 (Rivière-Rouge). Il fut un des quatre membres de cette convention qui allèrent s'informer si McTavish

se considérait encore comme le gouverneur de l'Assiniboia. Celui-ci se déclara alors dépourvu de toute autorité, et conseilla vivement la formation d'un gouvernement (19 janvier 1870).

**Paget, Antoine.** — Commis-interprète au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. en 1804, qu'il servait alors à la rivière aux Anglais.

**Pambrun, Pierre-Chrysologue** 1<sup>o</sup>. — Un des officiers les plus distingués de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson dans la première moitié du siècle dernier. Il naquit à l'Islet le 17 décembre 1792, et alla ensuite s'établir avec son père à Vaudreuil. Lors de la guerre anglo-américaine (1812), il servit en qualité de lieutenant dans les voltigeurs canadiens et se distingua à Châteauguay. Entré peu après dans les rangs de la compagnie anglaise, comme on appelait alors la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, il était en 1816 stationné à la Rivière-Rouge, d'où il se rendit au fort Qu'Appelle chercher, avec cinq bateaux, six cents sacs de pemmican pour ravitailler les colons de lord Selkirk. Mais, surpris en route par les employés de la C<sup>ie</sup> du N.-O. sous la conduite de Cuthbert Grant, il fut fait prisonnier et sa cargaison confisquée (12 mai 1816) un peu plus d'un mois avant l'affaire de la Grenouillère. Il dut probablement la vie à cette circonstance, ayant été, le jour de la fatale rencontre, en captivité au Portage-la-Prairie.

En 1818, il assistait comme un des principaux témoins au procès qui s'ensuivit à Toronto, et qui n'aboutit à rien, et trois ans plus tard il se trouvait au fort Cumberland, où il s'unit à une des filles de Thomas Umfreville. Puis il traversa les montagnes Rocheuses, et, après quelques mois de séjour au lac Stuart la capitale de la Nouvelle-Calédonie, comme on appelait



alors le nord de la Colombie anglaise, il fut mis en charge du fort Kilmars, sur le lac Babine (1826). De là il fut transféré au fort Orignal, sur la baie d'Hudson, d'où il passa dans l'Orégon vers 1830.

Ces deux changements occasionnaient des déplacements d'environ deux mille lieues, dont la moitié dut être parcourue pendant l'hiver en compagnie de toute sa famille. Des chiens dressés au métier tiraient les légers traîneaux qui portaient les effets du ménage ambulant. On raconte, comme circonstance typique de pareils voyages, que trois de ces chiens s'étant noyés par suite du peu de solidité de la glace d'un lac, on les retira de l'eau pour faire servir leurs chairs aux repas qui suivirent.

Le 18 novembre 1838, il commandait à l'important poste de Walla-Walla, et y reçut avec la plus grande cordialité les premiers missionnaires catholiques. L'un d'eux baptisa non seulement ses cinq enfants, mais encore sa femme, une métisse dont il légalisa le mariage demeuré jusqu'alors sans consécration religieuse faute de ministre du culte dans les différents postes qu'il avait occupés. Il mourut en 1841 d'une blessure qu'il s'était faite avec le pommeau de sa selle, laissant une nombreuse famille pour le pleurer. Il avait été promu au grade de traiteur-en-chef un an auparavant. Sa veuve et ses enfants jouirent pendant quelques années des avantages pécuniaires que ce titre lui assurait de son vivant.

Washington Irving l'appelle Pambrune, et dit, entre autres choses, qu'il contribua considérablement à l'introduction du christianisme chez les sauvages de l'Orégon, et alla jusqu'à leur donner un code de lois « auxquelles ils se conformaient avec une fidélité scrupuleuse. »

**Pambrun, Pierre-Chrysologue** 2°. — Fils du précédent. Naquit en 1823, et se mit de bonne heure au service de la corporation pour laquelle son père avait travaillé si longtemps. D'abord commis au Mackenzie, il fut aussi longtemps dans le district de la Saskatchewan. En 1853 il était à Norway House, probablement au cours d'une des tournées qu'il faisait périodiquement à la tête de la brigade de bateaux qui y déversaient les fourrures des postes de son district. En mai 1863, les célèbres voyageurs Milton et Cheadle jouirent de son hospitalité à Edmonton, où il s'était rendu de son poste au lac la Biche pour prendre le commandement de cette brigade. Il traversa maintes fois les montagnes Rocheuses par le fort Jasper et par le col de l'Athabasca. En 1870, il était au fort Carlton, et il mourut dans le district de la Saskatchewan vers 1895.

**Pambrun, X.** — Métis qui fut fait prisonnier par les sauvages de la Saskatchewan au cours des hostilités de 1885, et qui devint plus tard guide pour le major Boulton. Celui-ci trouva en lui « un homme méritant et digne de confiance. »

**Paquette, O. M. I., Rév. P. Mélasippe.** — Missionnaire au Nord-Ouest qui eut quelque peu à souffrir de la rébellion de 1885. Il se trouvait à Saint-Laurent quand, vers minuit (18 mars), Louis Riel lui annonça le nouvel ordre de choses qu'il voulait inaugurer, même au point de vue religieux, et lui enjoignit de suivre désormais les directions que le Gouvernement Provisoire jugerait à propos de lui donner. Non seulement le missionnaire refusa d'obtempérer à ces ordres, mais il partit avant le jour pour annoncer aux autorités du fort Carlton que les métis avaient levé l'étendard de la révolte et menaçaient ce poste. De retour à sa mission, il cacha longtemps des familles dont les chefs ne

voulaient point prendre les armes ; mais après le massacre du lac la Grenouille (V. FAFARD), il dut s'enfuir pour ne pas partager le sort des deux Pères qui y avaient trouvé la mort. En chemin il empêcha les sauvages du lac Vert de piller le poste de traite, selon leur intention première. De là il se rendit par un froid terrible à l'Ile-à-la-Crosse qu'il atteignit après quatre jours de voyage (11 avril), accompagné des traiteurs et de beaucoup de leurs marchandises, ainsi que d'un certain nombre de sauvages, amis des blancs.

Il n'y trouva que le commis du fort : le bourgeois, les Sœurs et les métis s'étaient rendus à une île située à soixante milles de là. Arrivé à leur lieu de refuge, le missionnaire parla aux métis et aux sauvages dans le sens de la loyauté aux institutions établies. Puis trois bateaux furent envoyés au lac Vert protégés par cinquante hommes armés qui rebroussèrent chemin en apprenant que Gros-Ours et ses guerriers se dirigeaient vers l'Ile-à-la-Crosse pour en réduire le fort en cendre. Les Montagnais s'unirent alors pour défendre la mission et l'établissement de la compagnie.

Après avoir passé trois semaines sur l'île, la population retourna au fort ; mais ce ne fut que le 27 mai que la nouvelle de la fin des hostilités étant parvenue à ce poste, le P. Paquette put retourner à sa mission, où il trouva tous ses effets détruits. Ce missionnaire est né en 1849 au diocèse de Saint-Hyacinthe. Il entra dans la Congrégation des Oblats en 1876 et fut ordonné l'année suivante. Il mourut le 20 mai 1905.

**Parent, Jean-Baptiste.** — Un des compagnons de Franklin dans sa malchanceuse exploration des déserts arctiques en 1820-21. Le journal du commandant de l'expédition est assez sobre de détails à son sujet.

**Parent, Pierre.** — Premier habitant de la ville de

Saint-Paul, Minnesota. Il s'établit à l'emplacement de la future métropole le 1<sup>er</sup> juin 1838, après avoir habité successivement le Sault Sainte-Marie, la Prairie-du-Chien et Mendota, sans avoir trop mérité d'être regretté dans ces localités, vu qu'un de ses faibles était l'âpreté au gain, qu'il réalisait surtout par la vente des boissons enivrantes aux sauvages (V. GUÉRIN, V.).

**Parenteau, Ignace.** — Métis qui fut condamné à un an de détention pour la part qu'il prit à la révolte de 1885.

**Parenteau, Moïse.** — Fils du précédent ; subit le même sort pour une raison identique.

**Parenteau, Pierre.** — Métis influent de la Rivière-Rouge, qui fut délégué aux conventions du 16 novembre 1869 et du 25 janvier 1870. A la première il représentait Saint-Vital ; à la seconde, Saint-Norbert. Après l'établissement de l'autorité du Canada dans son pays, il joua avec L. Riel et A. Lépine un rôle prépondérant parmi les métis qui se déclarèrent contre l'invasion féniennne et en faveur du gouvernement de M. Archibald. Le 7 octobre 1871, il fut élu capitaine des troupes levées à Saint-Norbert ; puis, bien qu'illettré, il signa, de concert avec L. Riel et A. Lépine, la lettre par laquelle les chefs métis offraient officiellement à Son Honneur les services de leurs compatriotes contre les flibustiers américains. Le lendemain, il fut un des trois capitaines présentés au gouverneur quand celui-ci passa en revue les troupes métisses réunies à Saint-Boniface.

Cette loyauté des chefs métis eut pour résultat de conserver à la Couronne britannique non seulement le Manitoba, mais tout ce qu'on appelait alors les Territoires du Nord-Ouest. S'ils se fussent prononcés en faveur des envahisseurs, qui avaient l'appui secret